

Entretien avec Yves Gélinas

Volume 4, Number 1, July–August 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/34804ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1983). Entretien avec Yves Gélinas. *Ciné-Bulles*, 4(1), 3–5.

Zoom in sur une loi nouvelle

Avant de passer en troisième lecture, la Loi sur le cinéma a fait couler beaucoup d'encre. Parce qu'elle touchait durement le porte-feuille — hypersensible — de quelques-uns et qu'on misait beaucoup sur sa vigueur pour assurer la relance — devenue impérieuse — de l'industrie cinématographique québécoise, elle a soulevé des débats passionnés. En fait, on en a tant parlé qu'on a du mal à se persuader qu'elle est bel et bien sanctionnée.

Lorsque les 211 articles de cette loi seront applicables, l'intervention de l'État québécois en matière de cinéma s'articulera autour de l'action de trois organismes: la Société générale du cinéma, l'Institut québécois du cinéma et la Régie du cinéma.

Dirigée par un président-directeur général, la Société générale du cinéma pourra accorder une aide financière au secteur privé selon un plan d'aide annuel. Elle veillera à promouvoir ou à aider financièrement la création cinématographique, la production de films québécois, la distribution, l'exploitation, le développement des industries techniques de même que la recherche, la formation, le développement et l'innovation dans le domaine du cinéma. Pour s'acquitter de manière satisfaisante de cet important mandat, la Société, qui, vraisemblablement, ne sera constituée qu'au début de 1984, devrait disposer de sommes plus importantes que celles qu'on accorde actuellement à l'Institut québécois du cinéma.

L'Institut québécois du cinéma, dont le conseil d'administration sera composé de douze membres parmi lesquels on ne prévoit toujours par de représentant des cinémas parallèles, se départira de ses fonctions de subventionneur. L'Institut jouera plutôt un rôle de conseiller auprès du ministre des Affaires culturelles. Par ailleurs, il déterminera les orientations de même que le plan d'aide de la Société générale du cinéma, pourra effectuer des recherches et des études et contribuera à l'établissement de normes techniques concernant l'industrie du cinéma.

La Régie du cinéma remplacera le Bureau de surveillance du cinéma. Elle effectuera le classement des films et des films-annonces (visa général, 14 ans et plus, 18 ans et plus). Les conditions d'émission des visas verront à assurer la sortie rapide des copies doublées ou sous-titrées en français. La Régie émettra les permis de distribution, d'exploitation et de tournage. Les distributeurs devront avoir leur principal établissement au Québec et investir dans la production de films québécois.

Pour se conformer aux exigences de la Régie, l'exploitant devra détenir, pour chaque écran, un permis d'exploitation de la catégorie appropriée (cf. les règlements de la Régie). Un permis vaudra pour une période ne pouvant excéder dix ans.

La Loi sur le cinéma, si elle marque une date importante pour l'industrie cinématographique québécoise, se fait discrète face aux cinémas parallèles. Les règlements de la Régie du cinéma seront, bien sûr, plus explicites. On était en droit d'attendre une reconnaissance plus officielle, il faudra apprendre à s'en passer.

M.C.

ENTRETIEN AVEC YVES GÉLINAS "Heureux qui comme Gélinais..."

Qui n'a pas rêvé, ne serait-ce qu'une fois, d'échapper à la civilisation et de faire le tour du monde sur un petit bateau, en quête d'inconnu et d'aventures. Yves Gélinais a fait de ce rêve une réalité. À bord du **Jean du Sud**, un des plus petits bateaux à avoir réussi un tel exploit, il a non seulement bravé les flots mais, aussi, tourné un film.

Un film d'une heure consacré à la première étape de son périple a déjà été diffusé par Radio-Canada et Antenne 2. Une deuxième heure, la fin du voyage, sera prête fin septembre et pourra être présentée en salle avant son passage à la télévision (aux Beaux Dimanches) en février. Nomade dans l'âme, Gélinais s'apprête donc à faire suivre son tour du monde d'une tournée du Québec.

La sortie de **Quand Jean du Sud nous contait ses voyages** arrive à point nommé. La voile n'a jamais été si populaire au Québec. Le phénomène devrait prendre encore plus d'importance en 1984, grâce aux événements entourant la célébration de **Québec 1534-1984**. Qui mieux qu'Yves Gélinais pouvait allier la voile et le septième art, lui qui a été tour à tour comédien, assistant-réalisateur (**Kamouraska, La vraie nature de Bernadette...**) et navigateur solitaire. Ses films relatent bien sûr les grands moments de son voyage, ils font aussi état de ses émotions. Il est vrai que, quelque soit le nombre de kilomètres qu'on parcourt, on ne va jamais plus loin qu'au bout de soi...

Ciné-Bulles: Quand t'est venue l'idée de filmer ton voyage autour du monde?

Yves Gélinais: Dès le moment où j'ai commencé à préparer le voyage, j'ai songé à le filmer. Les préparatifs m'ont demandé trois années à plein temps. Au total, mon tour du monde aura occupé six années de ma vie. J'ai commencé les préparatifs près de St-Malo, en Bretagne, puis je suis revenu au Québec pour trouver le financement. C'est Radio-Mutuel, par l'entremise de la station CKMF, qui a financé le voyage et m'a permis de partir, en échange d'émissions régulières que j'ai faites tout au long de la première étape (de Saint-Malo aux Iles Chatham). Pour la production du film, je suis entré en contact avec Ciné-Groupe, Radio-Canada et l'Institut québécois du cinéma.

Ciné-Bulles: Tu leur proposais quelque chose de plutôt exceptionnel!

Yves Gélinais: Au départ, quand tu annonces à des Québécois que tu vas faire le tour du monde en solitaire, on te prend pour un fou. Quand tu rajoutes que tu vas en faire un film, là... J'avais tout de même étudié la question très sérieusement. Le bateau était prêt, moi aussi. Et puis je disposais d'un atout important: en plus d'être navigateur solitaire professionnel — je vis sur mon bateau depuis dix ans —, j'avais une bonne expérience du cinéma. La combinaison est assez unique.

Ciné-Bulles: Il n'y avait donc pas de précédent.

Yves Gélinais. Bernard Moitessier, un des plus grands navigateurs solitaires — il a fait une fois et demi le tour du monde sans escale! —, a fait, lui aussi, un film mais il n'enregistrait pas le son en direct. La bande sonore a été



Yves Gélinas à bord de Jean du Sud.

faite au retour. Cela ne donne jamais que de belles images sur lesquelles on a ajouté un commentaire sous forme d'interview. Moi, je voulais reproduire le vécu du moment.

Ciné-Bulles: Avant de prendre le large, avant de commencer le tournage, avais-tu l'intention de véhiculer un message bien précis?

Yves Gélinas: *Pas avant de partir. Mon seul objectif et finalement ma seule préoccupation, tout au cours du tournage de ce film, de même qu'au cours de l'étape du montage, a toujours été de raconter ce que j'ai vécu avec un maximum de vérité. Mais une prise de conscience s'est imposée dès la première étape: dans une aventure comme celle-là, il faut être impeccable. Tout le temps. Il n'est pas permis de faire une chose à moitié. Une manoeuvre n'est pas faite au bon moment: quelque chose casse. Pour être à la hauteur, cela demande tout un entraînement. Cela rejoint ce que raconte le Don Juan de Castamieda quand il parle de l'impeccabilité du guerrier qui rend les choses magiques. C'est une discipline qui exige le maximum tout le temps.*

Ciné-Bulles: La moindre erreur peut être fatale.

Yves Gélinas: *Oui, d'ailleurs les quelques erreurs que j'ai faites résultent d'un manque d'impeccabilité de ma part. Quand j'ai changé le mât et le grément, j'ai négligé de changer les boulons des cadènes de bas-haubans. Les cadènes sont des plaques d'acier boulonnées à la coque et sur lesquelles sont maillés les haubans. Au moment du chavirage, le mât a cassé lorsque les boulons ont cédé.*

Ciné-Bulles: Ce chavirage a même tenu le Québec en haleine pendant quelques jours. Il a fait la manchette.

Yves Gélinas: *J'ai été chaviré dans le Pacifique. J'ai dû revenir sous grément de fortune jusqu'à la terre la plus proche, c'est-à-dire les Iles Chatham, à l'est de la Nouvelle-Zélande. Je les avais dépassées d'environ 300 milles et j'ai mis dix jours, contre le vent dominant, pour les atteindre. C'est sur cette île perdue où on élève des moutons et où on pêche la langouste que j'ai réparé le mât. Comme il me fallait attendre la saison favorable avant de repartir, je suis revenu au Québec pour le montage de la première heure de mon film.*

Ciné-Bulles: Quelle motivation te pousse à prendre pareils risques?

Yves Gélinas: *Le besoin de me dépasser. Le navigateur est un peu comme l'alpiniste à qui on demande s'il connaît assez bien son métier pour se frotter à l'Everest. Il recherche le dépassement.*

Ciné-Bulles: Le tournage ne représentait-il pas une contrainte à certains moments?

Yves Gélinas: *Non, et puis j'avais toujours le choix de tourner ou de ne pas tourner. Parfois, je ne pouvais pas tourner parce que les circonstances ne me le permettaient pas. Tout au long de la première étape, ma caméra n'était pas étanche, si bien qu'il me fallait toujours la protéger des embruns. À la seconde étape, après le chavirage et les réparations, je disposais d'un meilleur équipement. Dans la première étape, je ne pensais pas au film, au produit fini. Je me suis tout de même efforcé de donner au contenu une facture dramatique. Je ne veux pas dire d'exagérer l'importance du danger, mais plutôt de me mettre en situation de manière à ce que le spectateur se sente concerné. Ainsi, le film est de style dramatique, mais il s'agit d'une expérience vécue tournée en direct.*

Ciné-Bulles: Les dimensions réduites du bateau constituaient une difficulté supplémentaire.

Yves Gélinas: *L'espace me limitait mais le défi n'était que plus intéressant. J'avais une très légère caméra ciné-magazine que j'accrochais à un cerf-volant pour prendre le bateau en plongée. J'ai pris un ou deux plans de cette façon. Une expérience semblable avait été tentée avec un appareil photo. Il ne me restait qu'à apprendre à faire voler un cerf-volant ce que je n'avais encore jamais fait...*

Ciné-Bulles: Pourquoi ce besoin de solitude?

Yves Gélinas: *Il ne faut absolument pas envisager la solitude comme une punition. Par ailleurs, grâce à mon contact radio avec CKMF, je n'avais pas l'impression d'être seul. Je recevais de l'énergie en provenance du Québec. J'avais un radio émetteur/récepteur de 100 watts et, chaque matin, vers cinq heures, heure de Montréal, Pierre Décarie me rejoignait tandis que l'Amérique dormait encore. Ces émissions de radio revêtaient une grande importance pour moi.*

Ciné-Bulles: Tu pouvais demeurer longtemps sans voir âme qui vive?

Yves Gélinas: *Dans l'Atlantique nord on voit des bateaux de temps à autre mais pas dans l'hémisphère sud. Rien. Personne. Entre l'Afrique du Sud et l'Australie, je n'ai vu aucun bateau. Même chose entre les Iles Chatham et le Cap Horn.*

Ciné-Bulles: Comment était ta relation avec ton bateau, Jean du Sud?

Yves Gélinas: *Jean du Sud, c'était un compagnon. On trippe ensemble depuis dix ans. Tous les navigateurs développent une relation très particulière avec leur bateau, une relation de confiance. Un bateau, c'est un être conscient!*

Ciné-Bulles: Quand on a fait le tour du monde, qu'est-ce qui vient après?

Yves Gélinas: *Je suis présentement à Montréal pour le montage du film, mais il ne s'agit que d'une escale. Je vais repartir. Je dois repartir. D'ailleurs, je n'ai toujours pas de maison. Tout ça, c'est une question d'attitude. La meilleure façon de partir, ce n'est pas d'accumuler suffisamment d'argent mais bien de déterminer de quoi on peut se passer. Il s'agit de mettre un frein à la consommation. Au-dessus de tout cela, bien sûr, il y a une démarche spirituelle. J'ai lu quelque part que si on s'embarque dans ce genre d'aventure, on finit toujours par rencontrer des circonstances qui font qu'on n'a pas à se*

préoccuper du matériel. En fait, il faut savoir se passer du superflu.

Ciné-Bulles: Tu aimerais combiner à nouveau le cinéma et la navigation?

Yves Gélinas: Oui, j'aimerais filmer d'autres croisières. Une expédition du côté de la baie James sur les traces de d'Iberville, par exemple.

Ciné-Bulles: Quand Jean du Sud nous contait ses voyages, deuxième heure, sera prêt cet automne?

Yves Gélinas: Oui et je voudrais être présent lors des projections même si, tout compte fait, le film est autonome. Il ne s'agit pas d'une ciné-conférence du style des "Grands explorateurs". J'ai le goût de présenter le film, de discuter avec les gens. Il y a des choses qui ne sont pas sur la pellicule que je voudrais dire.

D'indigestes aveux

LES AVEUX SPONTANÉS (La vie est belle)
ITALO-SOVIÉTIQUE. 1979. 95 MIN. COUL. SUSPENSE POLITIQUE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR GREGORI TCHOUKHRAÏ.

PHOTOGRAPHIE: LUIGI KWEILLER

MUSIQUE: ARMANDO TROVAJOLI

INTERPRÉTATION: GIANCARLO GIANNINI, ORNELLA MUTI, STEFANO MADIA, YEVGENI LEBEDIEV, ENZO FIEROMONTE

DISTRIBUTEUR: VIVAFILM



Antonio (Giancarlo Giannini), victime du désordre social.

S'il advenait, Dieu seul sait pourquoi, qu'on vous demande ce que devient le cinéaste soviétique Gregori Tchoukhraï (*La ballade du soldat, Le ciel pur*), peut-être vaudrait-il mieux que vous répondiez poliment qu'il prend de longues vacances en Sibérie ou encore qu'il cultive patiemment son jardin quelque part en Ukraine. Si vous êtes indulgent, vous évitez de mentionner le film qu'il a tourné en 1979, *Les aveux spontanés (La vie est belle)*, une erreur de jeunesse. Cette maladroite coproduction ne rend service ni aux acteurs italiens ni au réalisateur russe.

Ne vous laissez surtout pas impressionner par le choix des acteurs. On voit à peine Ornella Muti (*La dernière femme, Conte de la folie ordinaire*). Son jeu est désolant et elle parvient tout au plus à nous rappeler qu'elle est jolie derrière ce visage toujours impeccablement maquillé. Quant à Giancarlo Giannini, ses grands yeux romantiques et sa chevelure ébouriffée ne parviennent pas à donner du corps à un personnage qui ne va pas à la cheville des Italiens au sang chaud qu'il campait à la belle époque de sa collaboration avec Lina Wertmüller (*Mimi métallo blessé dans son honneur, Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été*).

Les aveux spontanés reprend, sans le renouveler, le thème mille fois porté à l'écran (*The marathon man, Three days on the condor, North by Northwest,...*) de l'homme ordinaire entraîné malgré lui dans une aventure infernale où il risque sinon sa vie du moins sa liberté. Invariablement, l'anti-héros renverse la vapeur et déjoue ses ennemis. La justice finit toujours par l'emporter.

Petit chauffeur de taxi plus ou moins honnête, Antonio ne rêve que du jour où il pourra partir pour l'Amérique à bord de son petit avion en compagnie de sa bien-aimée, Maria. Par l'intermédiaire d'un de ses clients, il se trouve mêlé à un complot contre l'État. D'un côté, les

 **SERVICES DE FILMS ROBERT inc.**
ROBERT FILM SERVICES inc.
7033 ROUTE TRANS CANADIENNE, SUITE 231
VILLE ST-LAURENT, QUÉBEC H4T 1S2
TEL.: (514) 337-4956

 **EIKI**
DISTRIBUTEUR POUR
LE QUÉBEC

AUDIO-VISUEL

VENTE — SERVICE — LOCATION

* SPÉCIAL SUR ENTRETIEN AUDIO-VISUEL*

Vérification, mise au point et nettoyage:

1. Projecteurs 16mm portatifs quartz ou tungstène \$64.00
 2. Projecteurs 16mm au xénon \$92.00
- Prix applicables aux projecteurs EIKI et toutes autres marques.

Le coût de pièces de rechange en sus, si nécessaire.

Prix raisonnables aussi sur entretien de:

- Projecteur Fairchild
- Projecteurs à diapositives, à films fixes, opaque, et autres
- Magnétophones à cassette, à bobines ouvertes
- Projecteurs 35mm
- Amplificateurs

À VENDRE:

**SPÉCIAL SUR DEUX (2) PROJECTEURS 16mm, 1000w.
XENON PIEDESTAL, de marque EIKI, modèle EX-6000**

DÉMONSTRATEUR \$9,500.00

RECONDITIONNÉ \$7,500.00

(Garantie — 1 an)

